

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023

Le deux du mois de mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Édouard PONCET, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Mireille PALMIER donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents excusés : Fabienne ETAIX

Secrétaire de séance : Edouard PONCET

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES – Délibération 2303001

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants,

Vu les baisses des dotations de l'Etat et la baisse des fonds de concours de la Communauté de Communes,

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements, et que ses taux sont parmi les plus bas du département,

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de 2 % pour 2023 :

	TAUX 2022	TAUX 2023
FONCIER BATI	23.86 %	24,34 %
FONCIER NON BATI	17.63 %	17.98 %

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET AFFECTATION DU RESULTAT – Délibérations 2303002-2303003-2203004

PRINCIPAL	Report 2021	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	753 302,85	628 644,99	869 000,75	993 658,61
Investissement	-18 369,07	404 679,27	239 644,58	- 183 403,76
Résultat 2022				810 254,85 €

ASSAINISSEMENT	Report 2021	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	51 558,98	122 777,27	135 547,96	64 329,67
Investissement	231 399,41	34 349,00	43 905,00	240 954,50
Résultat 2022				305 284,17 €

COMMERCE	Report 2021	Opérations de l'année		Solde
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	7 250,17	1 160,00	8 500,52	14 590,69
Investissement	8 965,40	2 909,91	3 659,96	9 715,45
Résultat 2022				24 306,14€

Les comptes administratifs présentés par Fabien MARTINON sont approuvés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

- Budget principal : 183 403.76 € au 001 (Déficit d'investissement reporté), 810 254.85 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté) et 183 403.76 € au 1068 (recette d'investissement)
- Budget assainissement : 240 954.501 € au 001 (excédent d'investissement reporté) et 64 29.67€ au 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- Budget commerce : 9 715.45 € au 001 (Excédent d'investissement reporté), 14 590.69 € au 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés par le comptable n'appellent ni observations ni réserves. Ils sont approuvés à l'unanimité.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DES BUDGETS 2023 : BUDGET PRINCIPAL – BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET RESTAURANT – BUDGET CIMETIERE PAYSAGER – BUDGET RESIDENCE SENIORS

Après présentation des différents chapitres, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets qui s'équilibrent pour les montants suivants :

- Principal : 2 720 914 €
 - ✚ Fonctionnement : 1 650 655 €
 - ✚ Investissement : 1 070 259 €

- Assainissement : 505 885 €
 - ✚ Fonctionnement : 193 730 €
 - ✚ Investissement : 312 155 €

- Commerce : 52 091 €
 - ✚ Fonctionnement : 23 091 €
 - ✚ Investissement : 29 000 €

- Cimetière paysager : 358 000 €
 - ✚ Fonctionnement : 0 €
 - ✚ Investissement : 358 000 €

- Résidence séniors : 6 650 000 €
 - ✚ Fonctionnement : 550 000 €
 - ✚ Investissement : 6 100 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT POUR LE CIMETIERE PAYSAGER – Délibération 2303005

Monsieur le Maire rappelle l'estimation des travaux pour le projet d'aménagement du cimetière paysager qui s'élève à 282 961 € HT. Ce projet serait susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du FONDS VERT.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier auprès des services de la Sous-préfecture.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT POUR LA RESIDENCE SENIORS – Délibération 2303006

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le projet de construction de la résidence séniors prend en compte la performance énergétique (panneaux photovoltaïques, chaudière granulés) et le respect de l'environnement. Aussi, il propose de déposer une demande de subvention auprès des services de la Sous-préfecture au titre du FONDS VERT.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION CCFE « MON CENTRE BOURG » – Délibération 2303007

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est possible de présenter une demande de subvention dans le cadre de la politique habitat « Mon Centre Bourg » pour la construction de la résidence séniors.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 150 000 € auprès de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TRAVAUX DE DISSIMULATION DE LA FIBRE OPTIQUE RUE DE LA PAIX – Délibération 2303008

Vu le projet d'aménagement du cimetière paysager, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter la programmation de travaux de dissimulation de la fibre optique rue de la paix.

Le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et estime le montant qui reste à la charge de la commune à 11 250 € (soit 75 % du coût).

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS CCFE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION DE RECUPERATION D'EAU

Le dossier de récupération d'eaux pluviales n'étant pas chiffré, Monsieur le Maire propose de reporter la délibération à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Délibération 2303009

Monsieur le Maire rappelle la délibération numéro 1909004 en date du 19 septembre 2019 validant l'adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire,

Vu l'augmentation significative des tarifs de la MNFCT, Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la participation financière de la commune à 20 € par agent et par mois pour le risque santé, à compter du 1^{er} mars 2023.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- Fabien MARTINON :

Rencontre avec ELEA pour la gestion de la résidence séniors. On attend leur proposition.

Comité des fêtes : réponse au mail de la Présidente concernant des demandes d'organisation de la fête patronale 2023 avec rappel des aides de la mairie (mise à disposition de salles, matériel, personnel communal, publications Iliwap, aide financière...).

- Christophe GUILLARME :

Commission de sécurité pour Intermarché : dossier d'agrandissement pour proposer des produits locaux – La CDAC aura lieu fin mars.

Commission de sécurité pour le dossier TC Menuiserie (SCI AYAAZ) – Construction d'un showroom d'exposition à la zone des Places.

DDEN : visite de l'école le lundi 6 mars.

Conseil d'école : réunion le 13 mars.

Eclairage public : Monsieur le Maire demande aux conseillers de vérifier les heures d'extinction des lampadaires dans leur quartier.

- Michelle CHIRAT fait le point sur le recensement : 679 logements recensés et 1 refus.

Population municipale : 1475 à laquelle il faudra ajouter la population « comptée à part » qui concerne les étudiants - 33 logements vacants – 13 résidences secondaires

- Christophe GUILLARME :

Installation de 3 spots à LED à la salle de sports et éclairage plus prises dans l'ancienne cantine vers la Civensoise

- Nathalie BLANCHARD :

Repas du CCAS le 1^{er} avril avec la présence d'un magicien

Commémoration le 19 mars à 10h30 – Verre de l'amitié chez Alexandra

Marche des Baladins le 4 mars

TOUR DE TABLE :

- Fabien MARTINON :

APE : Brocante spéciale articles pour enfants le 19 mars salle des Balcons du Forez.

Rue de Beauregard : Bute endommagée vers la salle des Balcons (résolu).

La commission urbanisme va se réunir le 3 avril pour faire un point sur les dossiers.

Complément d'information sur l'arrêt des abonnements liés au cuivre à partir de 2025.

Demande panneau stop allée de la Terre des Perdrix : réponse faite que c'est un lotissement privé, donc la mairie n'a pas à intervenir.

- Edouard PONCET :

Curage des fossés prévu en mars.

- Philippe SESSIECQ :

Marché : devis oriflamme d'un montant de 570 € HT.

Le producteur de légumes sera absent en mars.

Point sur les différentes subventions que l'on pourrait demander : rendez-vous avec Sandrine Lafougère (CCFE).

Clés Winkos : livraison sous 2 semaines.

- Gérard BORDET :

Réunion SIEL (objets connectés)

- Joëlle BAYARD :

Suivi des lignes électriques par l'hélicoptère

- Olivier FAJWISIEWICZ :

Réunion avec les associations pour faire le point sur l'animation de Noël – Questions sur le chauffage des salles.

Dominique DUBOIS :

Sondage diffusé sur Iliwap pour les activités de la MJC 2023-2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Prochaine réunion le jeudi 20 avril.

Le Maire
Christophe GUILLARME

Le secrétaire de séance
Edouard PONCET